cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Nadia sanmiguel
https://www.cadre21.org/membres/69e995cc32c243f56c2564e3

Date d'obtention : 2023-12-01 14:53:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Je retiens que cette méthode permettra d'établir une meilleure communication entre les écoles puisqu'elle sera uniformisée. Cette méthode me semble bien structurée, cohérente et bienveillante.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va permettre aux intervenants scolaires d'être mieux éduqués et équipés lorsqu'ils font face à des élèves qui ont reçu ou propagé de la pornographie juvénile.
Cette formation permettra aussi aux écoles de transmettre les bonnes informations aux parents qui, selon mon expérience, semblent souvent démunis lorsqu'une telle situation touche leur adolescent.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais m'assurer que les élèves se sentent en confiance lorsque rencontrés et je vais faire attention de bien suivre les étapes recommandées dans la méthode d'intervention Sexto.